

Répartition horaire

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture générale et expression	3h	3h
Anglais	2h	2h
Mathématiques	4h	3h
Construction des structures matérielles	3h	2h
Sciences appliquées	9h	9h
Essais de systèmes	4h	6h
Génie électrique	8h	8h
Stage ouvrier	2 semaines	
Stage de technicien		4 semaines

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR B.T.S. Electrotechnique



Lycée Jules Verne
23, rue des Chesneaux BP 178
02405 Château-Thierry Cedex
<http://:verne02.lyc.ac-amiens.fr>



**LYCÉE POLYVALENT
JULES VERNE**



Objectifs du diplôme :

Le technicien supérieur en électrotechnique intervient dans les secteurs :

- de la production industrielle
- du tertiaire
- de l'habitat
- du transport
- de la distribution de l'énergie électrique

Le cœur du métier est **la gestion et la qualité de l'énergie** avec comme objectif **la préservation de l'environnement**.

En tant que professionnel électricien, responsable d'une équipe d'intervenants et agissant souvent à l'extérieur de sa propre entreprise, outre la maîtrise des aspects techniques, normatifs et réglementaires, il doit également développer des compétences aux plans relationnel, économique, commercial ainsi que celles nécessaires à la promotion de la santé et de la sécurité au travail.

Les caractéristiques de la profession conduisent le titulaire du brevet de technicien supérieur électrotechnique à assumer des activités professionnelles variées de bureau d'étude, d'atelier, de chantier, de maintenance et de management.

Pendant les cinq derniers mois de la formation, les étudiants réalisent un « projet industriel », qui se réalise par groupe de 2 à 4. Ce projet consiste en une rénovation, une amélioration, voire la réalisation d'un prototype de machine pour l'industrie, le bâtiment, mais aussi des projets sur la mise en œuvre de **nouvelles énergies alternatives et renouvelables**.

Conditions d'accès :

Être titulaire d'un baccalauréat :

- Professionnel du domaine électrique
- Technologique industriel (STI2D)
- Scientifique

Poursuites d'études :

- Licence professionnelle
- Master
- École d'ingénieur via une prépa ATS

